



**Compte rendu CGT du CHSCT Ministeriel Extraordinaire  
du 17 mars 2020  
« Coronavirus »**

**Mandatés CGT : Fabrice Brucker, Isabelle Lepia, Eric Le Jossec,  
Thierry Pialla, Joan Chaussade**

**présidée par Émilie Piette, SG du ministère, puis par la ministre Elisabeth Borne**

Le CHSCTM s'est réuni en audioconférence ce jour.

La Secrétaire Générale veut faire en introduction le point sur les mesures ministérielles. Malgré les annonces rapprochées, le mail de la Secrétaire Générale de lundi reste valable et les plans de continuité d'activité dans les services du ministère sont activés. Il faut maintenant un délai pour que les chefs de service mettent en place les mesures pour re-concentrer l'activité sur les missions essentielles et mettre les agents dont la présence n'est pas indispensable à l'abri. La Secrétaire Générale rappelle que le télétravail est à privilégier, et que seuls les agents assurant des missions essentielles, et qui ne peuvent pas télétravailler, doivent se rendre sur les sites. Les autres doivent rester chez eux, en autorisation d'absence

La Secrétaire Générale reconnaît qu'il faut du temps pour que les chefs de service se mettent en ordre de bataille mais que demain mercredi 18 mars 2020 est le dernier délai. Elle insiste sur le fait que les agents puissent être contactés si besoin.

Le réseau VPN est saturé, car seules 2500 connexions simultanées sont possibles. Le service numérique travaille sur des solutions techniques mais la Secrétaire Générale rappelle les consignes et en appelle à la responsabilité des agents.

Elle propose que les agents dont les fonctions sont non essentielles arrêtent de travailler.

Les contrôles des transports terrestres vont être allégés, une note sur ce sujet sera diffusée dans la journée.

Le centre de crise ministérielle est activé de façon virtuelle, avec 3 réunions par jour avec les services de transport, les DREAL, et le Cabinet et les directions métiers.

Des consignes pour les déplacements domicile travail seront diffusés cet après-midi.

Le secrétaire du CHSCTM lit ensuite la déclaration ci jointe.

Réponses de la secrétaire générale :

On fait face à une pénurie de masques et de gel hydroalcoolique. Des kits seront mis à disposition des agents ayant des contacts avec les usagers avec 2 masques et un essentiel pour nettoyer les points de contact. Les masques ne devront être utilisés que si l'usager présente des signes de maladie ...

Sur le jour de carence, la SG reconnaît avoir les mains liées par la DGAFP qui ne lève pas cette carence.

**La CGT a qualifié cette disposition de faute historique en période d'épidémie.**

Un recensement quotidien des situations des agents est fait par les services.

Ce lundi 16 mars 2020, 44 % des agents étaient en télétravail.

Sur les plans de continuité de l'activité (PCA) la Secrétaire Générale ne connaît pas actuellement le nombre de PCA activés. Le contenu des PCA est de la responsabilité des chefs de service.

**Les PCA doivent être validés par les représentants du personnel (en CHSCT) et portés à la connaissance des agents.**

**Le ministère a demandé la communication des PCA.**

**Leur cohérence sera vérifiée, en veillant à ce qu'ils s'attachent à ne prévoir que les « activités essentielles ».**

### **Un regard prioritaire sera porté sur les PCA des Dirs.**

La Secrétaire Générale reconnaît des manquements dans ce dispositif et rappellera aux chefs de service que l'objectif des PCA est d'assurer les missions essentielles dans la lutte contre l'épidémie en protégeant les agents mobilisés, et de maintenir chez eux tous les autres.

Elle réaffirme que la priorité est la mise à l'abri des agents du ministère et en appelle à la citoyenneté pour respecter et faire respecter les consignes.

Pour les agents du secteur maritime : les missions d'inspection des DCS sont jugées non indispensables ; par contre, les missions des CROSS et du Centre National de Surveillance des Pêches (CNSP) sont jugées indispensables.

Des consignes ont été envoyées aux services sur les conditions du maintien de l'ouverture de la restauration collective : rappel du respect strict des gestes barrières, produit hydroalcoolique à l'entrée, présence maxi de 100 personnes ...

Un projet de loi reprenant les annonces du président va être présenté demain au conseil des ministres qui permettra de suspendre les délais d'instruction pour les actes administratifs.

Au sujet des autorisations d'absences et sur la question de la proratisation des jours RTT, les consignes vont se mettre en place ... mais il n'est pas certain qu'il n'y aura pas de perte de RTT ...

**La CGT a insisté pour qu'une communication soit faite aux agents précisant que les rémunérations, comprenant les services faits, seraient maintenues.**

La ministre Borne nous a rejoint en fin de séance. Elle a tenu à saluer les agents du ministère pour leur engagement dans la gestion de la crise.

Elle ajoute qu'avec l'ensemble du gouvernement, elle est fière des services de l'État ...

Elle a rappelé que sa première préoccupation était la santé des agents du ministère, tout en assurant les missions essentielles.

**Elle a annoncé la suspension de tous les projets de réorganisation en cours !**

La CGT a demandé qu'une communication aux agents sur ce sujet soit faite.

La CGT lui a rappelé que la priorité était en effet la protection des agents mais que malheureusement les systèmes de protection ne sont pas actuellement à la hauteur.

**La CGT soutiendra les agents qui décideraient de faire valoir leur droit de retrait par le fait qu'ils ne seraient pas dotés de protections dans l'exercice de leurs missions au contact des usagers.**

L'ensemble des représentants du personnel a alerté sur l'absurdité du maintien du jour de carence. La ministre se félicite de l'action des CHSCT dans la période, vantant leur utilité.

La CGT se félicite que les autorités reconnaissent l'utilité des CHSCT et du CHSCT M.

Là encore, tous les représentants du personnel demandent le maintien des CHSCT, qui sont menacés de suppression par « la loi de transformation de la Fonction Publique ».

Le CHSCT M sera informé en temps réel de l'évolution de la situation.

Il sera réuni (en audio conférence) fréquemment.

A la demande de la CGT, les relevés de décisions de ces 2 CHSCT M extraordinaires du 06 mars 2020 et du 17 mars 2020 seront communiqués aux agents au plus tôt.

Vos représentants CGT au CHSCT M

### ***Intervention du secrétaire du CHSCT M***

*Ce CHSCT M se tient dans des conditions particulières, en audio conférence, du fait de la gravité de la situation qui nous oblige à rester confiné.*

*Un premier CHSCT M extraordinaire sur l'épidémie s'était tenu de façon quasi normale le 06 mars 2020.*

*Problème, nous attendons toujours à cette heure le relevé de décision et surtout sa diffusion aux agents.*

*Les membres du CHSCT M regrettent également le manque d'informations sur la situation des agents du pôle ministériel malgré leur demande.*

*Mais par ailleurs je dois reconnaître la disponibilité de Mr Clément qui m'a contacté au téléphone quasi quotidiennement, week-end compris, pour m'informer et échanger sur les mesures qui allaient être communiquées aux agents.*

*J'ai pu lors de nos échanges insister sur l'hétérogénéité des situations dans les services.*

*Dans certains cas, malheureusement, le manque d'anticipation, le manque de réactivité par exemple pour faire face à la pénurie de masques et de produits hydroalcooliques pour les agents en contact avec le public, demandent une intervention forte du ministère.*

*Il n'est pas acceptable de lire dans certains Plans de Continuité d'Activité de Dir que les agents ne sont pas exposés au risque de contamination lors des interventions en contact des usagers, que dans d'autres les agents ne doivent pas être en contact avec les usagers, quand d'autres, connaissant la réalité et indiquent que les agents devront intervenir avec des masques et des produits hydroalcooliques à portée de main.*

*De même, tous n'ont pas la même définition des missions à maintenir, certains prétendant maintenir les chantiers et leur surveillance !*

*Il faut impérativement harmoniser certaines dispositions des PCA :*

*en Dir, seule l'équipe d'astreinte doit être mobilisée, éventuellement être présente au centre, pour pouvoir intervenir pour garantir la viabilité du réseau, la sécurité des biens et des personnes.*

*Cela ne doit se faire que dans des conditions normales de sécurité et de protection, c'est à dire avec des masques et des produits hydroalcooliques à disposition.*

*Il n'est pas acceptable de lire par exemple dans le message que le directeur de la Dir sud ouest vient d'adresser aux agents qu'il redéfinisse le droit de retrait réécrivant sa définition réglementaire afin de s'y opposer a priori.*

*Le droit de retrait n'est pas une fantaisie que des agents utiliseraient pour se soustraire au travail.*

*Assez de ces infantilisations !*

*Les agents qui s'exposent toute l'année à des risques professionnels importants, au danger permanent sur la route et qui dans la situation actuelle restent à leurs postes malgré les risques méritent le respect et l'écoute.*

*La CGT recommande aux agents qui seraient placés dans une situation les exposant à un risque de contagions, par exemple en contact d'usagers sans protections (masques, produits désinfectants) à faire valoir leur droit de retrait.*

*Les agents du pôle ministériel mobilisés dans le cadre de la lutte contre l'épidémie doivent disposer des mêmes protections que les autres, par exemple les forces de l'ordre.*

*Dans ce contexte de mobilisation malgré les risques encourus, les agents, qu'ils soient confinés, placés en autorisation d'absence, en télétravail ou sur le terrain, doivent traverser cette épreuve historique dans un environnement professionnel et psychologique le moins éprouvant possible.*

*Il est indispensable, à l'instar du président de la république annonçant la suspension de la réforme des retraites ou du directeur général du Céréma annonçant la suspension de « Céréma'avenir, que le ministère annonce à l'ensemble des agents du pôle ministériel, y compris bien sûr les établissements publics, la suspension des suppressions de postes prévus en 2020 et la suspension des projets de réorganisations et de restructuration tels que les secrétariats généraux communs, de la loi 3D avec ses projets de privatisations et de transferts de réseaux notamment routiers et fluviaux, du projet RRN 20-30 etc ...*

*Les consultations des instances représentatives n'étant pas possibles, les agents étant mobilisés par l'urgence, cette annonce préservera les agents d'inquiétudes supplémentaires sur leur avenir.*

*De même, la suppression du jour de carence est une urgence tant sociale que de santé publique, afin d'empêcher un présentéisme d'agents souffrants qui pourraient contaminer les collègues de travail.*

*La situation est évolutive et les membres du CHSCT M, comme tous les membres des CHSCT, sont mobilisés au côté des agents mobilisés, et de ceux qui sont déjà directement ou indirectement touchés par l'épidémie auxquels nous adressons tous vos vœux de rétablissement.*

*Les CHSCT jouent un rôle essentiel dans l'implication de tous les personnels pour la préservation de leur santé et de celle de toute la population.*

*La situation démontre leur utilité et impose leur maintien.*

*Le gouvernement doit revenir sur leur suppression, annoncée dans la Fonction Publique et effective dans le privé.*

*Le CHSCT M doit se tenir, bien sûr en audio conférence, ou si possible en visio conférence le plus régulièrement possible, à une fréquence qui s'adaptera à la situation.*

*Nous devons avoir un point d'information quotidien sur la situation, comprenant un recensement des agents malades, en confinement, en ASA, etc ainsi que sur les situations particulières dans les services.*

*Les agents, les membres des CHSCT, les membres du CHSCT M répondent présents dans cette période historique dont personne ne sait quand et comment elle finira.*

*A l'issue de cette crise, la mobilisation actuelle imposera des autres rapports sociaux entre l'exécutif, les directions ministérielles et des services locaux, et les agents.*

*Après cette épreuve, rien ne sera plus jamais comme avant.*